

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Recrutement d'un Cabinet d'Avocats ou d'une Société de Recouvrement pour le recouvrement de créances à l'international

1. Introduction

La Banque **Orabank Togo** (ci-après dénommée « la Banque »), établissement bancaire de droit togolais, opérant sur le marché financier national et international, détient des créances impayées sur certains débiteurs ayant quitté le territoire togolais et résidant actuellement dans divers pays, notamment au Canada, en France, aux États-Unis d'Amérique ainsi que dans certains pays d'Afrique.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion et de recouvrement des créances internationales, la Banque lance le présent appel d'offres international ouvert en vue du recrutement d'un cabinet d'avocats ou d'une société spécialisée en recouvrement de créances, dûment établi(e) dans les pays concernés, afin d'assurer le recouvrement effectif desdites créances dans le respect des législations locales et internationales applicables.

2. Objectifs de la Mission

La mission a pour objectif principal le recouvrement amiable et/ou judiciaire des créances détenues par la Banque sur des débiteurs expatriés.

À ce titre, le prestataire retenu sera chargé notamment de :

- Identifier, localiser et contacter les débiteurs concernés dans les pays de résidence ;
- Mettre en œuvre des stratégies de recouvrement amiable adaptées aux contextes juridiques locaux ;
- Initier, suivre et conduire les procédures judiciaires ou extrajudiciaires nécessaires devant les juridictions compétentes ;
- Représenter et assister la Banque dans toutes les démarches légales relatives au recouvrement ;
- Assurer un suivi régulier et documenté des dossiers confiés ;
- Formuler des avis juridiques, analyses de risques et recommandations stratégiques propres à chaque juridiction.

3. Profil et Conditions d'Éligibilité

Peuvent soumissionner les entités remplissant les conditions suivantes :

- Être un cabinet d'avocats légalement constitué ou une société spécialisée en recouvrement de créances, régulièrement enregistrée et autorisée à exercer dans le ou les pays concernés ;
- Justifier d'une expérience significative en recouvrement de créances internationales, notamment pour le compte d'institutions financières ;
- Disposer d'une connaissance avérée des législations locales, des procédures civiles et commerciales applicables au recouvrement ;

- Avoir une capacité opérationnelle avérée pour conduire des actions de recouvrement amiables et judiciaires ;
- Présenter des garanties suffisantes de professionnalisme, d'intégrité et de conformité réglementaire ;
- Être en mesure de produire des rapports réguliers, clairs et exploitables ;
- Disposer d'une couverture géographique effective dans au moins un des pays ciblés (Canada, France, États-Unis, pays africains concernés).

4. Durée de la Mission

La mission sera conclue pour une durée initiale de deux (02) ans, à compter de la date de signature du contrat, renouvelable selon les performances et les besoins de la Banque.

Des rapports d'avancement trimestriels seront exigés, ainsi qu'un rapport final à l'issue de la mission.

5. Modalités et Délai de Soumission

Les candidats intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comprenant une proposition technique et une proposition financière, au plus tard le **27 février 2026**, à l'adresse suivante :

Orabank Togo

Lomé, Angle Avenues des Nîmes et Nicolas Grunitzky

BP : 325 – Lomé, TOGO

Tél. : (00) 228 22 21 62 21

Fax : (00) 228 22 21 62 25

À l'attention de : Monsieur le Directeur Général

Les offres devront être transmises sous pli fermé avec la mention :
« Appel d'Offres International – Recouvrement de Créances »

Ou par courriel à l'adresse : komlan.houssin@orabank.net

6. Contenu des Offres

A. Proposition Technique

La proposition technique devra comprendre :

1. Présentation générale du cabinet ou de la société (forme juridique, pays d'implantation, autorisations) ;
2. Expérience et références en matière de recouvrement de créances internationales ;
3. Description détaillée de la méthodologie de recouvrement (amiable et judiciaire) ;
4. Organisation de l'équipe dédiée à la mission ;
5. Couverture géographique et capacités opérationnelles ;
6. Dispositifs de conformité, de lutte contre le blanchiment et de protection des données ;
7. Références de missions similaires avec résultats obtenus.

B. Proposition Financière

La proposition financière devra préciser :

1. La structure des honoraires (forfait, success fees, pourcentage sur montants recouverts, ou formule mixte) ;
2. Les modalités de paiement ;
3. L'estimation des frais annexes éventuels (frais judiciaires, huissiers, déplacements, etc.) ;
4. Toute autre condition financière pertinente.

7. Critères d'Évaluation et de Sélection

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

Proposition Technique : 60 %

- Pertinence et efficacité de la méthodologie proposée ;
- Expérience et références dans le recouvrement international ;
- Capacité opérationnelle et couverture géographique ;
- Organisation et qualifications de l'équipe ;
- Dispositifs de conformité et de gestion des risques.

Proposition Financière : 40 %

- Compétitivité et transparence de l'offre financière ;
- Adéquation entre coûts proposés et résultats attendus ;
- Clarté des modalités de paiement.

La Banque se réserve le droit de négocier les conditions financières avec le prestataire retenu.

8. Confidentialité

Le prestataire retenu sera tenu à une obligation stricte de confidentialité portant sur l'ensemble des informations, documents et données obtenus dans le cadre de l'exécution de la mission.

8. Réserve et Dispositions Finales

La Banque se réserve le droit de :

- Ne donner aucune suite au présent appel d'offres ;
- Négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires ;
- Attribuer le marché à un ou plusieurs prestataires selon les zones géographiques.

10. Contact

Pour toute information complémentaire, les soumissionnaires peuvent s'adresser à :

Monsieur Komlan HOUSSIN ; Courriel : komlan.houssin@orabank.net

Fait à Lomé, le 02 février 2026

**Guy-Martial AWONA
Directeur Général**